



ᓄᓇᓂᓪᓗ ᓕᓕᓕᓕᓂᓪᓗᓂᓪᓗ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le Comité permanent annonce la tenue d'audiences télévisées sur le Rapport de la vérificatrice générale

IQALUIT, Nunavut (le 19 août 2025) - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics de l'Assemblée législative tiendra des audiences télévisées les 4 et 5 septembre 2025 sur le *Rapport de la vérificatrice générale du Canada à l'Assemblée législative du Nunavut : Les logements sociaux au Nunavut*.

Le rapport a été déposé à l'Assemblée législative lors de sa séance du 26 mai 2025. Le rapport peut être téléchargé à partir des sites suivants :

<https://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/2025-05/TD-392-6%282%29-FR-2025%20OAG%20Report%20on%20Public%20Housing%20in%20Nunavut.PDF>

et

https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/nun_202505_f_44639.html

Des hauts fonctionnaires de la Société d'habitation du Nunavut et de Développement NCC Ltée comparîtront également en tant que témoins lors des audiences télévisées.

« Nos audiences télévisées permettront aux députés de l'Assemblée législative d'examiner dans quelle mesure la Société d'habitation du Nunavut prend en compte les recommandations formulées par la vérificatrice générale », a déclaré le président du comité, George Hickers, député d'Iqaluit-Tasiluk.

Les audiences télévisées du comité permanent débiteront à 11 h dans la Chambre de l'Assemblée législative le jeudi 4 septembre 2025. Les audiences seront diffusées par l'entremise des stations de câblodistribution communautaires et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 181).

Les audiences seront également diffusées en direct sur le site : <https://assembly.nu.ca/webcasts>.

Les résidents d'Iqaluit peuvent suivre les audiences en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les audiences : 92,5 / inuktitut : 94,7 /anglais : 102,1.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

LegInfo@assembly.nu.ca